

Protection cathodique

Certification de personnes actives en protection cathodique

Accord sur l'emploi des certificats, logos et marques

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Entreprise	

Le/la soussigné/e s'engage à ne pas utiliser sa certification d'une façon qui puisse nuire à la réputation de l'organisme de certification. En outre, à ne faire aucune déclaration concernant sa certification que l'organisme de certification puisse juger trompeuse ou non autorisée. À cesser, dès la suspension ou le retrait de la certification, de faire état de cette certification en faisant référence à l'organisme de certification ou à la certification elle-même et à retourner tout certificat émis par l'organisme de certification. Ne pas utiliser le certificat de façon trompeuse. Toute référence incorrecte à la certification ou tout usage abusif des certificats, logos ou marques dans des publications, des catalogues etc. peuvent conduire à la suspension ou au retrait de la certification.

Le/la soussigné/e atteste qu'il/elle informera immédiatement l'organisme de certification, si il/elle ne satisfait plus aux exigences de la certification pour une quelconque raison.

Le certificat reste propriété du S-Cert qui peut en exiger la restitution en cas d'abus.

Lieu / date

Signature

Version	Name	Freigegeben am/von
4	FO KKS 103_f	13.11.2019/fs